

Europe fédérale

Publication de l'Union pour l'Europe fédérale - UEF-France
Section française de l'U.E.F.-Europe

L'UEF.-Europe est membre du
Mouvement européen international (MEI) et du World Federalist Movement (WFM)

N° 25 - Mai 2006

Abonnement 15 € - 3 numéros par an



U.E.F.
Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

Directeur de la
publication : Yves
Lagier

Rédaction :

Jacques Chauvin
Jean-Francis Billion



U E F - F R A N C E

Editorial

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE

Je dois en préambule souligner que quelques « turbulences internes » ont conduit le Bureau national réuni à Paris le 28 janvier à procéder à des réaménagements dans la répartition des tâches administratives, financières et de communication. Notre bulletin prend une nouvelle forme et la responsabilité de sa publication incombe à une équipe lyonnaise animée par Jean-Francis Billion que je remercie vivement.

PARLONS D'EUROPE MAINTENANT.

Voilà près d'un an que le Traité constitutionnel européen a été rejeté en France puis aux Pays-Bas. Celles et ceux qui ont mené campagne pour le NON portent désormais une lourde responsabilité devant l'histoire. Le *Plan B*, toujours annoncé mais jamais défini, n'a été que chimère et illusion. L'Union européenne connaît une grave crise de confiance, notamment auprès des jeunes générations. Et pourtant, ainsi que l'a si bien souligné Jean-Pierre Gouzy (cf. infra) « nous n'avons pas l'éternité devant nous pour atteindre un jour l'objectif fédéral déjà assigné comme cible ultime dans la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman ».

Quelques initiatives, émanant du Parlement européen, invitent à la réflexion et à la reprise du processus constituant à travers notamment un Forum parlementaire. Nous devons naturellement en tenir compte et y être attentifs.

Le plus important réside cependant dans la « reconquête de l'opinion publique » en France puisque nous y vivons. On ne peut passer sous silence la *crise des banlieues* et les *manifestations anti CPE*.

Ces événements traduisent un mal-être auquel un grand projet politique pourrait partiellement remédier. Or l'Europe ne répond

pas aux préoccupations du plus grand nombre. L'Union est fragile et sa construction demeure inachevée. Elle demeure divisée en États plus rivaux que solidaires (cf. le patriotisme économique de notre gouvernement) alors que la mondialisation devrait inciter à bâtir des projets afin de forger un destin commun.

Le choix n'a en fait jamais été opéré entre la *conférence intergouvernementale permanente* qui constitue aujourd'hui le fonctionnement de l'Union et une structure clairement fédérale. Il n'y a pas à s'étonner de l'attitude de nos concitoyens qui, après avoir passionnément débattu il y a un an, manifestent aujourd'hui un total désintérêt quant au devenir de l'Union. Certes les élections présidentielles approchent et la classe politique veut tourner la page du référendum. Moins elle parlera d'Europe plus il lui sera facile d'aller à la pêche aux voix en faisant l'impasse sur ce qui a divisé certains électors. Où sont les convictions de mai 2005 ? Rangées dans l'armoire des accessoires inutiles !

Alors que faire ? Il n'y a qu'une réponse dans ce climat de morosité européenne ambiante : agir afin que naisse enfin une *société civile européenne* « consciente, active, ambitieuse » selon les termes de Philippe Herzog dans son dernier ouvrage « Le bonheur du voyage ». Le chantier est vaste : à nous de participer à son défrichage là où nous habitons, travaillons, militons.

Yves LAGIER
Président de l'UEF-France

Sommaire

EDITORIAL - Agir pour une société civile européenne
Invitation au Congrès de Vienne
In memoriam – Jean ORDNER
Vie de l'*UEF-France* - Commission nationale
Que veut l'Europe ?
Congrès de l'*U.E.F.-Europe* et Seconde *Convention européenne des citoyens*
Activité de l'*Intergroupe fédéraliste* du Parlement européen
Forum parlementaire de Bruxelles - Appel de l'*U.E.F.* au Président du PE
Relancer la Constitution européenne
La *CES* en faveur de la poursuite du processus constitutionnel
Vive l'euro !
Le courrier des militants
Exemple d'action pour la Fête de l'Europe
A propos de l'*Europe fédérale*
Bulletin d'adhésion

***In Memoriam* Jean ORDNER**

Nous avons le regret de faire part de décès de M. Jean ORNER.

Militant européen, il a présidé le *Mouvement fédéraliste européen (MFE)* et fondé le *Rassemblement pour l'Europe fédérale (REF)* qui se sont réunis dans l'*Union pour l'Europe fédérale (UEF-France)*. Il était aussi l'auteur d'un ouvrage, *La voie fédérale*.

Jean Ordner avait dirigé les filiales de *Renault* Suède, Grande-Bretagne puis Etats-Unis, avant d'être Président directeur général d'*Europcar*.

Sa perte sera vivement ressentie par ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier son enthousiasme et son soutien à la cause européenne.

XXI^{ème} CONGRES DE L'*U.E.F.-Europe*

Vienne, 30 juin - 2 juillet 2006

Invitation de Mme. Mercedes BRESSO

Présidente de l'*U.E.F.-Europe*

Cher(e) ami(e)s fédéralistes,

(...) au nom du Comité fédéral, j'ai l'honneur de vous convier au XXI^{ème} Congrès européen de l'*U.E.F.* qui se tiendra (...) du 30 juin au 2 juillet 2006 à Vienne.

Quelque 200 participants, délégués, invités et observateurs d'une vingtaine de pays européens élaboreront la stratégie des fédéralistes pour la relance du processus constitutionnel vers la Fédération européenne et discuteront d'autres sujets d'actualité européenne.

(...) Le Congrès étant l'organe souverain de l'*U.E.F.*, il devra notamment définir la ligne politique de l'*U.E.F.* pour les années à venir; il devra aussi renouveler ses organes et prendre des décisions importantes pour l'avenir de notre organisation.

(...) Dans l'espoir de vous rencontrer très nombreux/ses à Vienne, je vous prie de croire, Chers Ami(e)s fédéralistes, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Vie du mouvement.

Réunion de la Commission nationale

Une vingtaine de membres du Bureau et de la Commission nationale de l'UEF-France se sont réunis à Lyon le samedi 8 avril. Cinq des six unions régionales organisées à ce jour étaient largement représentées (Alsace, Franche-Comté, Paris Ile-de-France, Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon ; seuls les responsables de l'UEF Midi-Pyrénées avaient du se faire excuser de même que Bruno Boissière retenu à Bruxelles par ses nouvelles responsabilités au sein du Centre international de formation européenne et sa tâche de Secrétaire de l'Intergroupe fédéraliste du Parlement européen. Quelques membres du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes ont également assisté aux travaux. La réunion a été suivie dans l'après-midi à une importante conférence de **Jean-Pierre Gouzy**.

La réunion a débuté par un hommage de **François Poty (Idf)** à **Jean Ordner**, ancien Président de l'UEF-France récemment décédé auquel s'est entre autres associé **Jacques Chauvin (Idf)** qui a rappelé son livre *La Voie fédérale* et qu'a conclu une minute de silence à l'initiative d'**Yves Lagier**.

Les décisions concernant un nécessaire *redéploiement des tâches administratives et financières du Bureau* (23 janvier) ont été approuvées à l'unanimité permettant un fonctionnement plus harmonieux et efficace du mouvement jusqu'à son prochain congrès. Les tâches *financières* ont été confiées à **Dominique Thauray (Idf)**, les *tâches administratives et de secrétariat général* étant dorénavant assurées conjointement par **Yves Lagier (F-C)** et **Jacques Chauvin (Idf)** ; sur la suggestion de l'UEF Rhône-Alpes, la publication de *L'Europe fédérale*, notre bulletin national, sera reprise sous l'autorité d'**Yves Lagier** et assurée par une équipe lyonnaise (**Jean-François Billion**, **Michel Morin**, **Jean-Luc Prével** et **Jean-Paul Truchet**) ; sur la proposition de **Jacques Chauvin**, celui-ci a été chargé, avec **Pierre Gardet (Idf)**, de reprendre les sites *Internet* existants et de les fonder en un seul site permettant l'expression de toutes les sections de l'UEF-France. Il a en outre été convenu que la représentation de l'UEF-France auprès du *World Federalist Movement* serait assurée par **Jean-François Billion (R-A)** et la représentation de l'UEF-France auprès de la *Maison de l'Europe de Lyon* où notre mouvement garde son siège social, assurée par **Jean-Paul Truchet (R-A)**.

Le Comité fédéral et le Congrès de l'U.E.F.-Europe se dérouleront à Vienne (Autriche) du 30 juin au 2 juillet

2006 à l'issue de la *Seconde Convention des citoyens européens* qui s'y déroulera du 29 au 30 juin). Les délégués au Congrès, désignés par l'UEF-France, sont **Jacques Chauvin** et **Guy Plantier (R-A)**, **David Schneider-Addae-Mensah (Al)** est désigné en tant que *délégué suppléant*. Se présenteront à l'élection comme délégués : **Jean-François Billion**, **André Darteil**, **Michel Morin**, **François Poty**, **Jean-Luc Prével**. **Eric Ternon (L-R)** avait auparavant attiré l'attention des participants sur une interrogation importante concernant l'organisation actuelle de l'U.E.F.-Europe et **Yves Lagier** a été chargé d'étudier rapidement cette question.

Yves Lagier, **Jacques Chauvin** et **François Poty** ont signalé que la proposition de Paris pour accueillir à l'automne 2006 une *Troisième Convention européenne des citoyens* avait été faite à Gênes à l'issue de la *Première Convention* sans consultation préalable avec l'UEF-France. **Yves Lagier** et **Jacques Chauvin** ont fait état de leurs différentes prises de contact avec le *Mouvement Européen-France (ME-F, Ghislain Fournier)*, les *Jeunes Européens-France*, section française de la *JEF-Europe (JE-F, Pauline Gessant)* et le Bureau de l'U.E.F.-Europe (**Hanneli Ebding**) à Bruxelles qui, tous, sont très concernés quant au financement de cet événement et, donc, par les conditions permettant son organisation effective. Il a été décidé de repousser toute décision à une prochaine réunion de la Commission nationale en juin ou après le Congrès de l'U.E.F.-Europe.

Jacques Chauvin a fait état de la prochaine rencontre entre **Pierre Moscovici**, président du *ME-F*, et les membres de son *Comité de Liaison Ile-de-France* auquel il représente l'UEF-Ile de France. **Yves Lagier** a fait état de ses visites à deux unions régionales *Languedoc-Roussillon* et *Ile-de-France* et commenté les projets de la *Franche-Comté* pour la célébration du 9 mai en coopération avec *Europe-Direct*. **André Darteil** et plusieurs membres de *Rhône-Alpes* ont décrit les projets d'action à Lyon et dans cette région à l'occasion du 9 mai, en coopération avec *Europe-Direct* et la *Maison de l'Europe*. **Eric Ternon** a annoncé le dépôt des statuts de l'UEF-Languedoc Roussillon, décrit la visite d'**Yves Lagier** ainsi que la tenue de deux *Cafés-Europe* à Montpellier.

Conformément aux statuts, un Congrès de l'UEF-France devrait se tenir en 2006 (deux ans après notre précédente Assemblée générale). Cependant, compte tenu de l'éventualité de la tenue de la *3^e Convention des citoyens européens* à Paris, durant l'automne à une date encore indéterminée, il est accepté que le prochain congrès se tienne en janvier 2007 à Lyon.

Jacques CHAUVIN
Président UEF Paris-Ile de France

Publication de l'UEF - France
Europe fédérale - c/o Europe Direct - 13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon
Imprimerie JIVARO - 9 et 13 Rue d'Alsace - 69100 Villeurbanne

OU EN EST L'INTEGRATION EUROPEENNE ?

Jean-Pierre GOUZY

Membre du Bureau de l'UEF-France – Président honoraire de l'Association des journalistes européens

Jean-Pierre GOUZY nous a fait l'honneur et l'amitié de tenir une conférence à Lyon, le 8 avril devant les membres de la Commission nationale, du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes et des militants européens. Ce document n'est qu'un rapide résumé d'une intervention riche et complète. Le texte intégral peut nous être demandé et sera envoyé en version papier ou électronique.

Michel MORIN

MAIS QUE VEUT L'EUROPE ?

L'intégration politique n'a pas suivi l'intégration monétaire et juridique et notre Union européenne (UE), pourtant forte d'une architecture institutionnelle, a connu une rebuffade cinglante dans deux des pays fondateurs de la construction européenne.

Et à ce moment, face à nous maintenant les nouveaux pays candidats : la Bulgarie et la Roumanie, la candidature turque, l'Ukraine. Dans les Balkans où l'UE s'aventure sur la pointe des pieds, nous avons des complexités considérables : la Macédoine, le Kosovo. Autres cas de figure : la Serbie-Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie. Tous ont signé des accords avec l'UE destinés à les acheminer dans un avenir plus ou moins lointain vers l'adhésion.

Tous les calculs de représentativité des Etats membres de l'UE et des voix au Conseil des ministres ou des répartitions de rôles au sein des institutions communes voleront en éclat.

L'IDENTITE EUROPEENNE

Le problème est celui de la « capacité d'absorption » de l'UE, du fait de l'insuffisance des critères d'adhésion tels que décrétés à Copenhague en 1993. Le 16 mars dernier, le Parlement européen (PE) s'est enfin décidé, à engager une réflexion sur « la nature de l'UE » et de ses « frontières géographiques » et à « soumettre à tous les pays européens actuellement sans perspective d'adhésion à l'UE, des propositions pour une relation multilatérale étroite avec celle-ci » (alinéa 9).

LE BUDGET, LE PLOMBIER, LE RETOUR A LISBONNE

Le 18 janvier 2006, le PE a rejeté le compromis sur le budget. Puis un nouveau compromis a été trouvé : le budget définitif 2007/2013 devrait être de 866 milliards d'Euros.

Par ailleurs, la directive « services » devrait donc être définitivement adoptée avant la fin de l'année, mais, il est vrai qu'elle n'aura plus guère de rapport avec le projet Bolkestein d'origine.

L'éternelle relance de ce qu'on appelle la « stratégie de Lisbonne » (« économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ») est accompagnée d'une faible tentative de définition d'une politique énergétique en Europe.

LE DEFI ENERGETIQUE ET LES OPA

La politique de l'énergie devait se caractériser par :

- la sécurité des approvisionnements ;
- le développement des interconnexions des réseaux gaziers et électriques. Objectif : connexion d'au moins 10 % des capacités de production installées dans les Etats membres ;
- la promotion de la viabilité environnementale.».

Cinq années plus tard, qu'en est-il ? 25 politiques nationales de l'énergie en parallèle ! De plus, les OPA conduites dans ce secteur ont fait l'objet d'infractions relevées par la Commission européenne.

QUID DES PROJETS CONSTITUTIONNELS ?

Le calendrier institutionnel 2006 / 2007 est analysé et cela débouche sur la question centrale : « l'Europe a-t-elle besoin d'une constitution ? Pourrait-on poursuivre avec le Traité actuel ? ».

Deux risques sont examinés :

- une ratification du Traité constitutionnel, en le vidant plus ou moins de sa substance première ;
- le renvoi du projet constitutionnel jusqu'à l'apparition d'une très grave crise internationale ou mondiale.

Ainsi, le premier ministre belge, Guy Verhofstadt qui relance l'idée d'une Europe fédérale bâtie avec les Etats membres de l'UE susceptibles d'en être d'accord, avec une préférence pour les pays de la zone euro

LES ETATS-UNIS D'EUROPE

Le mythe Hugolien des Etats-Unis d'Europe ressurgit quand l'Europe se trouve dans une phase d'interrogation et de désarroi profond. C'est un constat.

Gardons-nous, cependant, de penser que nous avons l'éternité devant nous pour atteindre un jour l'objectif fédéral. Si, en effet, « l'Europe » survenait trop tardivement au regard des exigences de l'histoire, pour rendre les services que nous attendons d'elle et préserver les valeurs fondamentales de notre civilisation dans le grand brouhaha de la mondialisation ambiante, elle serait au regard de cette même histoire, aussi dépassée que l'est l'Etat-nation, en Europe, pour maîtriser de son seul fait les évènements que nous vivons.

Programme (extraits) du Congrès de Vienne de l'U.E.F.-Europe

Vendredi 30 juin (17 heures - 20 heures)

Ouverture officielle du Congrès par Mme. **Mercedes BRESSO**, Présidente de l'U.E.F., Présidente du Piémont et membre du *Comité des Régions de l'Union européenne* ;

Discours : Messieurs **Pat COX**, Président du *Mouvement européen international*, **John SEIFERT**, Président des *Jeunes Européens fédéralistes*, *JEF-Europe*, **William PACE**, *Executive Director* du *World Federalist Movement*, etc.

Présentation des rapports statutaires (politiques, d'activité) et débat sur les rapports.

Samedi 1^{er} juillet (9 heures - 20 heures)

Réunion des commissions : Commission politique I : « **Le Processus constitutionnel européen** » ; Commission politique II : « **Quelle politique énergétique et industrielle pour l'Europe ?** » ; Commission politique III : « **L'Europe en tant que force de paix** » ; Commission politique IV : « **Financer le projet européen** ».

Rapport des commissions et débat général.

Dimanche 2 juillet (9 heures – 11 heures)

Votes sur les Résolutions, amendements et motions.

Election des délégués des associations constitutives au Comité fédéral.

Discours du Président de l'U.E.F.

Réunion du nouveau Comité fédéral (11 heures - 12 heures 30)

Nominations des candidats au Bureau.

Tâches statutaires.

Rapports financiers 2004-2006.

Election du nouveau Bureau.

Réunion du nouveau Bureau (13 heures)

Seconde Convention européenne des citoyens

Vienne - juin 2006

La 2^{ème}. Convention européenne des citoyens se déroulera à Vienne les 29 et 30 juin à la veille du XXI^o Congrès de l'U.E.F. où elle est organisée conjointement par l'U.E.F.-Europe et les sections autrichiennes de l'U.E.F. et de la JEF sur le thème des « Etats-Unis d'Europe » et elle se penchera sur les défis actuellement posés à l'Union européenne. Cette 2^o *Convention* est conçue comme participant de la réponse des fédéralistes à la *Période de réflexion* décidée par les Institutions européennes à la suite des non français et hollandais au Traité constitutionnel en 2005, au *Plan D* de la Commission européenne (pour dialogue, débat et démocratie) et à son *White Paper* sur la communication. Sur l'exemple de la 1^o *Convention* tenue à Gênes les 3 et 4 décembre 2005 la *Convention de Vienne* devrait réunir près de 500 participants de toute l'Europe, parlementaires européens et nationaux, simples citoyens, représentants de la société civile européenne.

Communiqué de presse du Mouvement européen international

Giorgio Napolitano, Vice-président du MEI, élu Président de la République italienne

Pat Cox, Président du *Mouvement européen international* et ancien Président du Parlement européen a félicité Giorgio Napolitano pour son élection en tant que Président de la République italienne.

Dans son message officiel, Pat Cox a mis en avant « l'inestimable contribution de Giorgio Napolitano dans son travail au sein du *Conseil italien du Mouvement européen*, son engagement exceptionnel en tant que Vice-président du *Mouvement européen international* et son *leadership* politique lors de son travail au Parlement européen sur le Traité constitutionnel. » (...) « Le *Mouvement européen* est particulièrement heureux de l'élection de Giorgio Napolitano, car celle-ci représente le couronnement d'une carrière politique si positivement dévouée à l'Europe. » (...) « Nous sommes convaincus que son dévouement à la cause européenne va continuer lors de son nouveau mandat de Président de la République d'Italie et nous lui souhaitons plein succès. » a conclu Pat Cox.

World Federalist Movement - Mouvement fédéraliste mondial

Les prochains Biureau exécutif et Conseil mondial du WFM / MFM se dérouleront à New York, au siège du secrétariat du WFM et au *Church Center* auprès des Nations unies des 25 au 29 octobre. Le précédent Conseil mondial à Bruxelles dans les locaux du Parlement européen avait été concomitant avec le dernier Comité fédéral de l'U.E.F. Ces prochaines réunions devront en particulier statuer sur le prochain Congrès mondial du WFM actuellement prévu au Sri Lanka fin 2007.

INTERGROUPE FEDERALISTE POUR LA CONSTITUTION EUROPEENNE DU PARLEMENT EUROPEEN



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 5 AVRIL 2006

Cette réunion de l'Intergroupe fédéraliste, présidée par le libéral britannique M. Andrew DUFF (ALDE, UK), membre du Comité d'animation de l'*Intergroupe fédéraliste du Parlement européen*. L'ordre du jour de la réunion était lié à la préparation du **Forum parlementaire** prévu à Bruxelles les 8 et 9 mai (et dont nous parlons par ailleurs) ; malheureusement les groupes politiques les plus nombreux du Parlement européen (groupe *PPE-DE* et groupe socialiste *PSE*) n'avaient pas encore nommé formellement leurs délégués, ce qui a pu expliquer une participation relativement peu nombreuse à cette réunion. Les participants ont étudié en détail l'**organisation du Forum** qui devait commencer le 8 mai avec les réunions des groupes politiques suivi, dans l'après-midi, de la session plénière ouverte par les allocutions de bienvenue des **Présidents du Parlement européen** et du **Parlement autrichien** (vu la Présidence autrichienne de l'Union européenne) avant que les délégués des Parlements ne se répartissent en différents groupes de travail : ***l'Europe dans le monde, la Mondialisation : le modèle économique et social, la liberté, la sécurité et la justice***, et, enfin, ***les finances de l'Union européenne*** dont les conclusions devaient être présentés le lendemain matin avant que l'après-midi le Président de l'Union européenne, le **Chancelier Schlüssel**, et celui de la Commission européenne **M. Barroso**, ne s'adressent au Forum.

Commentaires et attentes de l'Intergroupe fédéraliste :

- le secrétariat du Parlement européen devait présenter des fiches de travail. L'*Intergroupe fédéraliste* aurait souhaité des documents plus conséquents ;
- l'*Intergroupe* a critiqué le temps trop long dédié aux discours des Présidents des institutions européennes ;
- certains membres de l'*Intergroupe* ont regretté que le Parlement européen ne compte qu'un seul Rapporteur de groupe de travail et considéré que les ateliers devraient dans la mesure du possible proposer des amendements au texte du Traité constitutionnel permettant son approbation par la France et la Hollande ;
- en ce qui concerne la presse, il a été suggéré d'adresser un message clair non seulement au Conseil européen mais également à l'opinion publique afin que le Forum parlementaire insuffle de l'espoir dans le projet européen ;
- le Forum devrait présenter des conclusions ambitieuses et dynamiques au Conseil européen de juin 2006 ; son message devrait contenir la revendication pour l'avenir d'une *parlementarisation* du processus d'intégration politique européenne ;
- l'attente la plus importante vis-à-vis du Forum devrait être celle d'une demande forte pour de nouveaux Forums à venir. La présidence autrichienne devrait inclure ce point dans ses conclusions proposées au Sommet de juin et la prochaine présidence finlandaise devrait prévoir un nouveau Forum à l'automne 2006 (...)

Bruno BOISSIERE

**Secrétaire de l'Intergroupe fédéraliste du PE
Membre du Bureau de l'UEF-France**

Le 8 mai à Bruxelles, l'*U.E.F.-Europe* a remis un *Appel* au Président du Parlement européen

Les 8 et 9 mai, le premier *Forum interparlementaire* a eu lieu à Bruxelles pour débattre du futur de l'Europe et de la période de réflexion. Organisé par le Parlement européen et le Parlement autrichien il a réuni parlementaires européens et nationaux afin de formuler des recommandations au Conseil européen sur comment faire sortir l'Union de la crise actuelle.

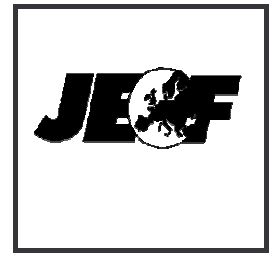
La session a été ouverte par le Président du Parlement européen à qui l'*U.E.F.-Europe* a remis un appel dans lequel elle a pressé le Parlement européen, le Conseil européen et les

parlements nationaux de relancer le processus constitutionnel. L'appel de l'*U.E.F.* a été remis par une délégation formée entre autres de M. Jo LEINEN (son ancien président maintenant membre honoraire du bureau et Président du *Comité aux Affaires Constitutionnelles du PE*), Philipp AGATHONOS (Vice-Président.) et Guido MONTANI (Président du *Movimento federalista europeo*).

Dans cet appel l'*U.E.F.* exige que la Constitution entre en vigueur automatiquement après sa ratification par les 4/5 des Etats-membres, ce qui

représente la majorité des citoyens européens. L'*U.E.F.* a également plaidé pour des *Forums parlementaires*, afin de relancer le processus constitutionnel, avec la contribution des forces actives de la société européenne. De plus, l'*U.E.F.* requiert que le Parlement européen présente -avant fin 2007- une proposition pour permettre l'entrée en vigueur de la Constitution. Enfin, le Parlement européen devrait proposer un vote consultatif au niveau européen portant sur une Constitution améliorée, en parallèle aux prochaines élections du Parlement européen en 2009.

Relancer la Constitution européenne : quelles institutions pour quelle Europe ?



Séminaire européen organisé par les *Jeunes Européens - France*
Article extrait de *Le Taurillon*, webmagazine eurocitoyen – www.taurillon.org

Emmanuel VALLENS

Membre du Bureau des *Jeunes Européens - France*.

Suite au résultat du référendum du 29 mai 2005, les *Jeunes Européens - France (JE-F)* se sont proposés de réunir à nouveau des jeunes militants venus de plusieurs pays européens, pour poursuivre les débats sur le projet européen.

Dans ce contexte, l'association *JE-F* a ainsi organisé un séminaire européen avec les associations allemandes (*Junge Europäische Föderalisten-deutsche Sektion*) et italienne (*Gioventu Federalista Europea*), homologues des *JE-F* au sein de la *JEF-Europe*.

Ce séminaire européen visait à faire réfléchir sur la relance de la construction européenne et sur les moyens pour renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens au projet européen. Il a réuni plus de quatre-vingt jeunes français et européens.

Un véritable événement international.

Ce séminaire a été l'occasion d'un véritable échange international. Des jeunes venus de toute la France, mais également d'Italie, d'Allemagne, du Danemark, de Belgique, de Roumanie, d'Espagne, se sont ainsi retrouvés à Paris pour discuter d'Europe et partager une expérience proprement européenne.

Contrairement aux séminaires internationaux qui ont tendance à pratiquer le monolinguisme, nous avons fait le pari de travailler en trois langues (français, anglais, allemand). Cela n'a pas empêché les participants de dialoguer, aussi bien dans le cadre formel des groupes thématiques ou de conférences que dans un contexte plus détendu (repas, soirées).

Si la diversité des préoccupations a pu pleinement s'expliquer, il s'est pour autant bien agi d'une rencontre européenne, autant par sa composition que par la nature des discussions qui l'ont animées.

Des débats de qualité sur l'avenir de la Constitution européenne.

Grâce à la présence d'intervenants prestigieux comme Pierre Moscovici (Président du *Mouvement européen - France*), Alfonso Iozzo (Vice-Président de l'*U.E.F.-Europe*) ou Domenico Moro (Vice-Président du *Movimento federalista europeo*), les participants ont pu aborder la question constitutionnelle en sortant des habituels débats franco-français. La présence de jeunes

engagés dans des activités militantes européennes dans différents pays a permis de comparer nos expériences et d'apprendre de nouvelles façons de présenter l'Europe aux citoyens et de peser sur le débat public.

Le débat sur la Constitution a été largement sorti de son contexte national pendant les discussions. En retour, le contexte français a pu être expliqué aux autres Européens présents ce qui a permis souvent d'abattre certains lieux communs.

Enfin, des perspectives de collaborations entre jeunes de différentes organisations françaises et européennes se sont développées. L'échange entre associations de différents pays est certainement un des aspects les plus intéressants de ces rencontres internationales.

Une action militante réussie.

Mais l'engagement associatif passe avant tout par l'action de terrain. L'**intervention au lycée**, dans le cadre du programme *Europe à l'école*, fut l'occasion d'un échange fructueux, entre jeunes lycéens, des membres des *JE-F* et des jeunes d'autres pays d'Europe. Ces derniers ont ainsi pu constater l'efficacité de ce type de formation, exemple type d'échange de bonne pratique qu'il faut stimuler parmi la jeunesse européenne. Les lycéens ont pu également entrer en contact avec une réalité européenne concrète, ce qui est fortement positif.

La seconde action militante s'est déroulée dans la rue, par la diffusion de notre **Pétition pour l'instauration d'un Service civil européen**. Les militants européens ont recueilli plus de 200 signatures en moins de deux heures sur la place de la Bastille. Cette rencontre avec la population locale a été également l'occasion de nombreux échanges enrichissants pour les uns et les autres.

Ce type d'actions menées régulièrement par les *JE-F* constitue certainement un moyen efficace et pragmatique pour faire mieux connaître l'Union et faire participer les citoyens à l'aventure européenne.

Ainsi ces échanges, très enrichissants, permettent d'œuvrer au développement d'une conscience commune à la jeunesse du continent, tout en réfléchissant concrètement aux solutions pour sortir l'Europe de la crise. Les *JE-F* continueront inlassablement à mener cette œuvre de réflexion, d'information et de conviction.

Les Jeunes Européens - France sont la section française des Jeunes Européens fédéralistes, section jeune de l'U.E.F.-Europe

La Confédération européenne des syndicats

En faveur de la poursuite du processus constitutionnel

Propositions de l'Observatoire social européen

La « lettre électronique » de l'*Observatoire social européen* (éditée à la demande de la *Confédération européenne des syndicats* - CES) a publié en date du 16 février 2006 une contribution intéressante sur « la voie à suivre après les 'non' français et néerlandais »
(<outbind://56/#_ftn1>).

En résumé cette contribution :

- rappelle que le Traité constitutionnel (TCE), une fois entré en vigueur, sera révisable au même titre que les Traités précédents,
- propose que le Conseil européen adopte une déclaration prévoyant une telle révision à une échéance fixée (comme ce fut le cas pour les Traités de Maastricht, Amsterdam et Nice),
- propose que cette déclaration porte sur les deux thèmes « de la gouvernance économique et des conséquences sociales du marché intérieur »... ainsi que sur « la possibilité de soustraire les dispositions de la IIIème partie du texte même de la Constitution »,
- estime que le Traité Constitutionnel -inchangé mais complété par cette déclaration- « pourrait être re-soumis à

la ratification de la France et des Pays-Bas en 2007, après leurs élections présidentielles et/ou législatives »,
- constate que la Constitution européenne pourrait ainsi entrer en vigueur début 2009 (comme le souhaite le Parlement européen (PE),
- rappelle que, aux termes du TCE lui-même, le PE pourrait ensuite déposer le projet de révision annoncé - lequel serait débattu par les groupes politiques européens en préparation de la campagne pour les élections européennes de 2009.

En résumé, la solution esquissée par l'*Observatoire social européen* consiste à ratifier le texte inchangé de la Constitution en l'accompagnant d'une déclaration du Conseil qui prévoirait expressément sa révision à une date fixée.

Cette révision porterait précisément sur les deux questions les plus controversées (du moins en France) : la gouvernance économique et la protection sociale d'une part, la séparation de la partie III d'autre part. On voit que cette solution ressemble fortement à celle qui fut utilisée pour parvenir à un accord final lors des ratifications des Traités de Maastricht/Amsterdam et Nice (ainsi que de la Constitution.... américaine voir... *Brève*, N° 118).

Jean-Guy GIRAUD

Directeur du Bureau d'information du Parlement européen à Paris.

Editeur, à ce titre, des Notes aux Amis de la Constitution et de la série de textes plus courts, Brèves sur la Constitution européenne.

M. Giraud ne saurait être engagé par les positions de l'UEF-France.

VIVE L'EURO !

Après le double vote négatif en France et aux Pays-Bas sur le Traité constitutionnel, l'Europe doute de sa foi, de sa force, de son avenir.

Et ce n'est pas un hasard si, quelques semaines à peine après ces referenda, la réalisation la plus aboutie, la plus emblématique de la construction européenne, l'euro, s'est trouvée attaquée, contestée dans quelques pays, pour diverses raisons passablement contestables sur lesquelles il convient de revenir.

L'euro a pu ainsi apparaître comme la « victime expiatoire » de toutes les difficultés économiques et sociales, en France, en Allemagne, en Italie (Ligue du Nord), aux Pays-Bas. Prises de position de certains politiques populistes, ou d'économistes « eurosceptiques », mais aussi plusieurs sondages dans

ces pays, demandaient carrément le « retour aux monnaies nationales », voire, ce qui est tout aussi absurde, une « double circulation » entre les anciennes monnaies nationales et l'euro.

Comment a-t-on pu en arriver là, alors que l'euro, il y a un peu plus de 7 ans, était né dans l'enthousiasme, voire dans l'allégresse ? De malentendus en malentendus, de craintes en craintes de tout, de l'Europe, de la mondialisation, des délocalisations, on en vient, faute de débat pédagogique et courageux qui devrait être dispensé régulièrement par les politiques et les médias, à souhaiter « détricoter » tout ce qui a été fait pas à pas, depuis plus de cinquante ans sur le plan économique, social et monétaire, et qualifié ou perçu aujourd'hui comme une abomination libérale, voire « ultra » libérale.

Situation surréaliste, ubuesque, qui prêterait à rire, si les conséquences (exprimées dans les urnes) n'étaient pas si dramatiques.

Que reproche-t-on au juste à la monnaie unique européenne ?

Déjà, quelques mois après sa naissance, on reprochait à l'euro de baisser par rapport au dollar, premier référent mondial. Quand l'euro a atteint 80 % de la valeur du dollar, d'aucuns se sont gaussés. Sans s'apercevoir qu'aucune monnaie nationale n'avait jamais atteint, auparavant, 80 % de la valeur du dollar ! Ensuite, l'euro a lentement mais sûrement pris sa place de seconde monnaie mondiale, ce qui n'est pas si mal, et s'est même permis de surclasser en cotation le dollar, jusqu'à 30 % au-dessus. Les mêmes excellences qui condamnaient sa baisse anticipée, ont alors hurlé aux conséquences d'un euro trop fort sur la compétitivité internationale des entreprises européennes, alors même que plus des deux tiers des exportations s'effectuent à l'intérieur même de la zone euro ! En outre, le taux de change n'est pas la seule variable d'ajustement du ratio importation/exportation. L'innovation d'un produit, sa valeur ajoutée technologique, favorisent davantage son succès à l'exportation.

Mais surtout, l'euro affecte le pouvoir d'achat des Européens. Ce sentiment, ravageur, est profondément ancré dans l'inconscient collectif, et pas seulement des Français. C'est tout le problème du décalage entre le « ressenti » des consommateurs à l'égard de la hausse des prix, et la réalité de la hausse, telle qu'elle est scientifiquement mesurée par les indices sérieux (*Insee* ou autres). Pour résumer, chaque ménage « fait » son panier, et « perçoit » l'inflation à l'aune de ce qu'il consomme isolément : lorsqu'il achète des fruits et légumes, des cigarettes, de l'essence, du café ou un demi de bière, il « sent » bien une hausse. Il est clair à cet égard, que certains commerçants ont su « profiter » du passage à l'euro, et de la non accoutumance ou non vigilance du consommateur à l'égard d'une monnaie qui valait 6,5 fois plus cher, ce dont il n'avait pas conscience. L'exemple le plus frappant est celui de la pièce de 1 cent que beaucoup laissent à la caisse, confondant sans doute la valeur d'un centime d'euro avec un centime de franc ! Pourtant, globalement, toutes les études sérieuses, publiques ou privées attestent bien que le pouvoir d'achat des Français est en augmentation constante depuis 1999 (naissance de l'euro scriptural), et même depuis 2002 (introduction de l'euro fiduciaire). Selon l'*Insee*, le pouvoir d'achat des ménages a augmenté (une fois l'inflation déduite) de 2,5 % en 2002, a ralenti en 2003 (+ 0,5 %), puis est reparti en 2004 avec une hausse de 1,6 %. L'inflation généralisée (certains parlent de 10, 20, voire 30 % de hausse !) est donc largement subjective. Mais le mal est fait, faute d'explication pour contrecarrer objectivement une telle perception, erronée. Il arrive aussi qu'on mélange tout : la hausse des fruits et légumes en hiver (ou en été s'il ne pleut pas), ce n'est pas la faute de l'euro ; les abus des « marges arrières » dans la grande distribution, ce n'est pas la faute de l'euro ; et la modération salariale depuis les années 2000 (en partie due aux effets « 35 heures ») qui accroît le « perçu » de hausse des prix, ce n'est toujours pas la faute de l'euro.

L'euro a été d'emblée pris pour le bouc émissaire idéal (avec la Banque centrale européenne, ça allait de soi !).

Et personne n'a pris sa défense. Il est tellement profitable, politiquement parlant, d'aller « dans le sens du poil ». Profitable, peut-être, mais lâche et dangereux, assurément.

De fil en aiguille, le pouvoir « exorbitant » confié à la BCE, pouvoir « non démocratiquement élu » a fait l'objet d'attaques en règle, notamment sur sa principale mission : la stabilité des prix. C'est oublier un peu vite pourquoi on a voulu créer l'UEM (Union économique et monétaire), avec une monnaie mondiale, l'euro : c'est parce que, à partir des années 1980, l'ensemble des économies développées, l'ensemble des économistes de toute tendance, de toute obéissance (à de rarissimes exceptions près) se sont ralliés à la nécessité absolue de confier aux banques centrales indépendantes la faculté de gérer, en toute liberté, les politiques de taux d'intérêt en contrôlant l'inflation. Car l'histoire économique et monétaire est remplie des ravages qu'ont pu causer les inflations incontrôlées et les crises monétaires. C'est curieux comme cette raison fondamentale est « oubliée » aujourd'hui, où, grâce à l'euro, on ne craint plus une dévaluation sauvage (dite « compétitive »), où la stabilité prévaut. De telles attaques sont, là encore, profondément injustes, et résultant là aussi d'un manque évident de pédagogie.

On parle même de « rigueur aveugle » de la part de la BCE. Mais de qui se moque-t-on ? La BCE a, au contraire, manœuvré, le plus souvent, finement, avec une monnaie mondiale toute jeune, face au « référent » dollar. Elle a mené une politique de taux d'intérêt volontariste, abaissant le taux de 3 % à 2,50 % en 1999, pour le remonter à 4,75 % en 2000, puis relâchant les taux jusqu'à 2 % en 2003. Les résultats sont flatteurs : l'inflation est restée contenue, dans toute la zone euro, à 2,3 % ; 2,1 % et 2,1 % en 2002, 2003, 2004. 2005 a été sur le même niveau.

L'euro, comme référent international, second derrière le dollar, a tenu bon lors de crises nombreuses et variées : faillites d'Enron et Vivendi ; montée du terrorisme (11 septembre 2001) ; crises majeures en Asie, en Russie, en Argentine. On a oublié tout cela ! Or, durant ces terribles secousses, les anciennes monnaies nationales, notamment les plus faibles, auraient été ballottées (voire balayées) comme un fétu de paille (dévaluations fortes, d'où montée des taux d'intérêts et fin de la croissance). Sans compter le surenchérissement du coût des importations (un litre de Super 98 à 1,50 €, par exemple), l'alourdissement du poids de la dette des Etats, et l'instabilité monétaire chronique qui pénalise toujours les échanges internationaux.

Oui, au risque d'être à « contre-courant » de la pensée (quasi) unique, l'euro nous protège, l'euro donne à l'Europe un peu plus de puissance économique et même politique. Qu'on le veuille ou non, il est la plus belle réussite de la construction européenne depuis 50 ans. Sachons le protéger, le fortifier, avec un pacte de stabilité remanié et respecté. Car, il faudra bien admettre, là aussi, ce principe économique et budgétaire élémentaire qu'on ne peut vivre durablement avec des dettes publiques abyssales, sans pénaliser durablement les générations futures, et s'interdire toute marge de manœuvre pour des

politiques d'avenir cruciales (recherche-développement). La France, avec ses 2.000 milliards d'euros de dette (soit 32.000 euros par Français), et qui ne peut plus que rembourser l'intérêt de sa dette (l'équivalent du produit de l'impôt sur le revenu), et non la dette elle-même, est en grande difficulté. Mais tout le monde ou presque s'en moque. Il faut dire que les Français ont pris depuis longtemps quelque distance avec l'économie !

Alors, soit : tout va très bien, Madame la Marquise ! Mais, de grâce, gardez l'euro. En ces temps incertains, il peut, il doit encore servir. Et pour longtemps !

Alain MALEGARIE

Membre du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes

Le Courrier des militants – Tribunes libres

L'Europe de Buridan

On sait ce qu'il advint de ce pauvre animal qui mourut de faim et de soif faute de choisir entre le boisseau d'avoine et le seau d'eau.

Dans son excellent article de synthèse¹ Jean-Pierre Gouzy nous montre une Europe qui, de même, hésite entre le picotin fédéral (« noyau dur ») et le rêve (tournant au cauchemar) d'une constitution à vingt-cinq. Il rappelle opportunément, bien qu'en termes plus diplomatiques, qu'ainsi l'Europe risque fort de mourir d'inanition.

On peut simplement s'interroger sur la validité du sondage « eurobaromètre », dont Jean-Pierre Gouzy fait état et se demander notamment si ces exercices appliqués à un sujet aussi fuyant que l'Europe n'ont pas remplacé une grenouille de célèbre mémoire dans l'art de l'approximation fantaisiste. Qui ne se souvient de sondages qui, guère avant un certain référendum, plaçaient à 70 % le niveau du soutien à l'Europe unie dans notre cher pays ? N'ayons pas la cruauté d'insister. Posons seulement cette question : Quelle Europe ?

On ne peut s'empêcher de voir dans ce recours au sondage l'expression d'une nostalgie, d'un désir de revanche chez les vaincus de mai.

Mais attention ! Il n'y a dans le proche avenir rien à attendre de la voie référendaire si ce n'est un « non » encore plus retentissant, quel que soit le texte « bricolé » qui serait soumis à une opinion négative. Trop de mécontents seraient ravis d'avoir à nouveau l'occasion de crier « merde » tous azimuts.

Quant au serpent de mer (si j'ose cette métaphore !) que représente le « noyau dur », je me permettrai de rappeler que, dans la plupart des espèces, l'union suppose un minimum d'accord entre les partenaires. Croit-on que, dans les circonstances actuelles et prévisibles, l'Allemagne, pour ne prendre que cet exemple, soit prête à compromettre ses chances dans la *Mitteleuropa* pour permettre à Paris de maintenir son influence et de faire

¹ Il s'agit de la Conférence de Jean-Pierre GOUZY dont un résumé est publié dans ce même numéro de *L'Europe fédérale*, et que tous les lecteurs intéressés peuvent se procurer en écrivant à l'*Europe fédérale*.

l'Europe à la française ? Et ce n'est qu'un des aspects du problème.

Que faire alors ?

Essayer de sortir des sentiers battus et remettre en question des certitudes et des solutions qui ont trente ans d'âge (voire davantage) avant de formuler de nouvelles propositions.

Pierre BROUILLAUD

75 - Paris

Un service civil obligatoire

Une enquête de *La Vie* fait apparaître que dix mille citoyens et quatre cent quarante et un parlementaires (de tout bord) sont pour la création d'un service civil obligatoire national.

La France semble prête à s'y engager. A gauche, comme à droite, on se rend compte de la nécessité et de l'urgence !

Je pose la question : faut-il s'arrêter là ?

Malgré les « non » du référendum, l'Europe est en marche. Dans les domaines scientifiques, techniques et économiques il est impossible de faire marche arrière, même s'il y a encore beaucoup de freins à desserrer et d'obstacles à surmonter.

Je propose de faire un pas de plus, l'interdépendance internationale l'exige. Au moment où le commerce, la pollution, les problèmes de santé, les dangers de conflits majeurs à cause des haines raciales, cultivées par les uns, entretenues par les autres, poussées au paroxysme par des tiers, menacent l'implosion, il y a urgence de changer de cap. Il est vrai qu'un certain nombre de petits et gros manipulateurs essaient de faire perdurer le système qui a fait leur fortune et qui leur permet d'imposer leur diktat. S'il n'y avait pas la loi de la nécessité, *das Gebot der Not*, comme l'appelle Georg Picht, s'ils n'avaient pas eux-mêmes le couteau sur la gorge, ils feraient tout pour faire barrage.

Hélas ni les bombinettes qui prolifèrent, ni les armes les plus sophistiquées ne nous protègent aujourd'hui contre la pierre à feu primitive entre les mains des kamikazes.

Du moment que tous les problèmes prennent une dimension planétaire, il n'y a qu'une solution : les traiter à l'échelle mondiale. D'où la nécessité de créer un service civil sous l'égide de l'ONU pour ouvrir des

chantiers pharaoniques partout où c'est nécessaire. C'est la seule façon de construire l'avenir.

Cf. « Construire l'avenir dans la paix ».

Adolphe THIL
57 - Saint-Avoid

L'Europe des villes et des régions

La politique régionale de l'Europe fut longue à s'imposer ; en 50 ans, elle est passée de l'ignorance à la reconnaissance. La politique régionale de l'Europe est née dans le prolongement du traité de Rome, de la prise de conscience par les Etats membres de la gravité des déséquilibres régionaux dont la persistance pouvaient mettre en péril la cohésion sociale et économique de la Communauté. Pendant longtemps on a prêté peu d'avenir aux thèses régionalistes dans la construction européenne. Le processus d'intégration était supposé incompatible avec la centralisation des Etats.

Il est vrai que la création de la Communauté européenne s'est produite dans un contexte, où à l'exception de l'Allemagne, la centralisation était la caractéristique commune des Etats fondateurs ; la centralisation était synonyme d'efficacité ; heureusement, parallèlement à l'approfondissement du processus d'intégration, de nombreux Etats membres ont mis en oeuvre une politique de décentralisation en créant un nouveau niveau de gouvernement local. Ce fut le cas de la France avec la création des régions en 1986. Cette nouvelle politique fut le résultat du constat que l'Etat central ne peut résoudre tous les problèmes, d'une part, et d'une prise de conscience, d'autre part. Les responsabilités doivent être exercées au niveau le plus proche des réalités régionales en fonction des compétences ; les compétences exercées par une entité plus proche du citoyen à laquelle, il peut s'identifier sont mieux comprises et acceptées.

Le traité de Maastricht est le premier texte fondateur de la Communauté européenne à définir les régions comme des entités dotées d'un pouvoir politique.

Si nous voulons construire une Europe démocratique qui soit comprise et acceptée par l'ensemble des citoyens, alors il faut que les niveaux de pouvoir les plus proches des citoyens y soient associés. Le chemin parcouru depuis l'ignorance des années 50 jusqu'à la reconnaissance d'aujourd'hui est important. Pour autant, les collectivités ont-elles un rôle à jouer ?

Écoutons le maire de Stuttgart : « Les villes peuvent et doivent par leur fonctionnement apporter une contribution nouvelle et fondamentale à l'organisation de l'Europe démocratique. » Pour lui, le futur de l'Europe dépendra aussi de l'équilibre entre les Etats et les régions. Les milliers d'accords de jumelages entre communes ont joué un rôle important dans la construction européenne. Aujourd'hui, il faut aller au delà, dépasser le cadre des jumelages traditionnels, pour

engager une véritable politique de coopération entre les villes et les régions d'Europe. Une politique autorisée par la loi d'orientation du 26 mai 1992, qui donne aux collectivités territoriales l'autorisation de se passer de la tutelle de l'Etat pour conduire des actions dans les domaines de compétences qui sont les leurs.

Il y a là, pour les élus locaux un champs d'actions nouvelles, pour tisser des liens forts de solidarité, d'initiatives à prendre, porteuses d'avenir, pour donner à une Europe qui demeure lointaine, compliquée, la dimension humaine qui lui fait tant défaut et la rendra plus proche de nous, plus proche des citoyens.

Jacques VUILLEMIN
25 - Besançon

Exemple d'action d'information de l'UEF avec d'autres organisations à l'occasion de la Fête de l'Europe

BESANCON à la découverte de l'Union européenne

A l'occasion de la célébration du 9 mai, *Europe Direct Franche-Comté* et ses partenaires, dont l'UEF régionale ont organisé un parcours ludique sur les traces de l'Europe à Besançon. Fort de 14 étapes ce parcours avait pour objet de faire découvrir des signaux forts de l'Europe au centre ville de la capitale de la Franche-Comté : de la statue de Victor Hugo au programme *Erasmus* en passant par l'*Eurocorps*. Ouvert aux scolaires et au grand public ce parcours doit rendre l'Europe plus proche du grand public. De nombreux lots ont récompensé les vainqueurs dont un voyage à Strasbourg pour les scolaires et un voyage à Bruxelles pour le grand public.

Cette journée a mobilisé les militants et sympathisants fédéralistes de la région.

**PENSEZ A RENOUVELER
VOTRE COTISATION 2007
A L'UEF-France
OU DIRECTEMENT
A VOTRE UNION REGIONALE
MERCİ D'AVANCE !**

A propos de l'Europe fédérale

Nous nous proposons de modifier quelques principes concernant notre bulletin national :

- le recentrer sur les aspects nationaux et européens de l'action fédéraliste ;
- encourager les unions régionales (Alsace, Paris Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes) à publier régulièrement leur **Lettre d'information** et de la joindre au bulletin national ;
- centraliser l'envoi aux adhérents isolés mais confier aux régions la diffusion à leurs propres membres.

Nous avons par ailleurs décidé pour l'avenir et dès ce numéro :

- d'augmenter la visibilité du caractère supranational du mouvement en reprenant le logo de l'**U.E.F.-Europe** en première page et en rappelant l'appartenance de l'**UEF** au **Mouvement européen international (MEI)** et au **World Federalist Movement (WFM-MFM)** ;
- de rendre compte systématiquement des actions des **Jeunes Européens fédéralistes (JEF-Europe)**, section jeune de l'**U.E.F.-Europe** et de sa branche française (les **Jeunes Européens - France**) avec laquelle nous devons développer nos synergies ;
- de relayer régulièrement des informations provenant d'autres organisations ou institutions comme ici avec un communiqué de presse du **MEI** et une **Note du Bureau d'information à Paris du Parlement européen** ;
- de populariser toujours plus les actions et initiatives de l'**Intergroupe fédéraliste du Parlement européen**.

Ces dernières années **L'Europe fédérale** avait également inauguré une série de **tribunes libres** ouverte à tous nos adhérents ; trois de leurs lettres sont donc publiées dans ce numéro... Il tient à chacun de nous de faire fructifier cet échange d'opinions et d'informations.

Jean-Francis BILLION

BULLETIN D'ADHESION A L'UEF-France

M/Mme/Melle Prénom
Adresse
Code postal Ville
Date de naissance
Profession
Fonctions associatives (facultatif)
Tél. Fax Mail
Date Signature

A retourner à : UEF-France : courrier : c/o IPE – 13 Rue de l'arbre sec – 69001 LYON

Adhésions :

- individuelle : 35 euros
- conjoint(e) : 20 euros
- étudiant(e) et/ou demandeur d'emploi : 15 euros
- cotisation de soutien : (à partir de) 100 euros

Veillez adresser un exemplaire de l'Europe fédérale pour ma part à :

M/Mme/Melle Prénom
Adresse
Code postal Ville
.....

UEF – France

Siège social - Maison de l'Europe - Pôle européen de Lyon - 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon

Adresse postale : EUROPE DIRET – 13 Rue de l'arbre sec – 69001 Lyon – F 04 78 72 09 70